



# PREFECTURE DU VAR

CABINET DU PREFET

SERVICE INTERMINISTERIEL  
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES

## VIGILANCE METEOROLOGIQUE "ORANGE" pour ORAGES

WFML83 LFPW 211233  
Bulletin Régional de suivi.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE  
Bulletin émis le mercredi 21 septembre 2016 à 14h33  
Date et heure du prochain message : mercredi 21 septembre 2016 à 16h00

Numéro : 2109SE01  
Type d'événement : Orages.  
Événement en cours.  
Fin d'événement le mercredi 21 septembre 2016 à 18h00

Début de suivi pour 2 départements : Alpes-Maritimes (06) et Var (83).

Qualification de l'événement :  
Orages peu mobiles et localisés donnant de fortes précipitations sur un court laps de temps

Faits nouveaux :  
Passage en orange pour les orages forts.

Situation actuelle :  
Des orages affectent actuellement les Alpes Maritimes et le Var, les averses associées sont intenses et on observe parfois de la grêle.

Evolution prévue :  
La situation reste orageuse jusqu'en soirée. Des orages localement forts se déclencheront accompagnés de fortes intensités horaires, donnant des quantités de l'ordre de 80 à 100 mm en 2 à 3 heures. De la grêle sera également observée.

.../...

Adresse postale :  
PREFECTURE du VAR – Cabinet du Préfet  
Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX

**Le Préfet du Var appelle à la vigilance et conseille d'éviter les activités nautiques. Il convient de faire preuve de prudence à proximité des cours d'eau.**

Conséquences possibles :

Orages/Orange

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

Orages/Orange

- \* A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- \* Ne vous abritez pas sous les arbres.
- \* Evitez les promenades en forêts (et les sorties en montagne).
- \* Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- \* Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- \* Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- \* En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

TOULON, le 21 septembre 2016

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet,  
Directeur de Cabinet,

Signé : Kévin MAZOYER

Adresse postale :  
PREFECTURE du VAR – Cabinet du Préfet  
Boulevard du 112<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX